

Pour une politique nationale sensible aux questions LGBTIQ

Revendications adressées par Rosa Lëtzebuerg-CIGALE aux Partis Politiques en vue des législatives du 14 octobre 2018

Le Luxembourg a connu diverses avancées en termes de reconnaissance et d'égalité des droits des personnes gays et lesbiennes par l'ouverture du mariage et de l'adoption aux couples de « même sexe » en 2015 et par la loi sur l'égalité de traitement de 2006. Depuis mai 2017, des réformes concernant « la modification de la mention du sexe et du ou des prénoms à l'état civil », ainsi que la « réforme du droit de la filiation » sont attendues.

Si nous pouvons féliciter le gouvernement des efforts fournis, nous constatons aussi que tout n'est pas rose sous l'arc-en-ciel. En 2017, le Luxembourg remplit 46% des critères relevés par ILGA Europe en matière de protection et de reconnaissance légale des personnes LGBTIQ au Luxembourg¹. S'il reste des chantiers au niveau législatif, il ne faudrait pas oublier la dimension sociale. Comme pour les droits des femmes, il faut penser l'égalité au-delà du droit et s'intéresser au vécu quotidien des personnes concernées.

Nous constatons que dans la société persistent diverses formes de méconnaissance, de rejet et d'invisibilisation du sujet. De même, il est nécessaire de se pencher sur les discriminations multiples et sur comment s'articulent divers mécanismes d'exclusion autour de la question LGBTIQ, comme : l'âge, la couleur de peau, la compétence linguistique, la nationalité, le handicap, le statut migratoire, le genre, le niveau d'éducation et le revenu.

Nos revendications sont classées en six domaines pour lesquels nous voyons un besoin d'action, tant au niveau législatif qu'au niveau de la société.

	Demandeur-e-s de protection internationale
	<p>Nous constatons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Depuis fin 2015 jusqu'à décembre 2017, CIGALE a accueilli et suivi 44 DPI². - A ce jour et d'après les informations dont nous disposons, quatre personnes en contact régulier avec CIGALE et ayant posé une demande pour motif d'orientation sexuelle ont obtenu leur statut. - Des données statistiques plus précises concernant la nature des demandes de protection internationale, ainsi que des statistiques ventilées par sexe/genre ne sont pas disponibles sur le site du Ministère des Affaires étrangères et européennes. - La plupart des DPI nous ont reporté leurs mauvaises expériences et leur mal-être face à la cohabitation dans leurs foyers. - Certaines personnes se sont senties menacées, d'autres ont eu des menaces directes portant atteinte à leur sentiment de sécurité et de bien-être. - Certaines personnes nous ont reporté un manque de connaissance, de discrétion et d'empathie en lien avec leur orientation sexuelle et leur pays d'origine de la part des agents menant les entretiens, ainsi que de la part des interprètes.

¹ <https://rainbow-europe.org/>

² DPI (Demandeur-e-s de protection internationale), BPI (Bénéficiaires de protection internationale)

- En 2017, CIGALE a formé 31 personnes issues du domaine socio-éducatif et travaillant dans des structures d'hébergement pour DPI/BPI avec la formation « *L'arc-en-ciel dans les structures d'accueil pour DPI : Soutenir les minorités sexuelles et de genre qui demandent la protection internationale (DPI) au Luxembourg*³ ».

Nous demandons :

- La production, le partage et le suivi de données sur la situation et le statut des DPI LGBTI.
- La production de statistiques, ainsi que d'une analyse croisée articulant le pays d'origine, le genre, le statut familial et le cas échéant l'orientation sexuelle.
- Une discussion sur la création d'un foyer ou d'une partie d'un foyer réservé aux DPI LGBTIQ qui en font la demande ou qui ne peuvent plus vivre dans leur foyer d'hébergement parce que leur sécurité et leur intégrité physique et psychologique n'est pas garantie⁴.
- La formation des agents en charge des entretiens aux difficultés liées au coming-out, à l'orientation sexuelle, l'expression de genre et l'identité de genre.
- La sensibilisation des interprètes et des agents de sécurité des foyers d'hébergement à la thématique LGBTIQ.
- **La pérennisation de la formation « Arc-en-Ciel » – formation combinant la thématique LGBTIQ à la thématique interculturelle – pour chaque personne travaillant/en contact avec des personnes demandant la protection internationale au Luxembourg.**

Discours de haine

Nous constatons :

- Les articles 454 à 457-4 du chapitre VI « Du racisme, du révisionnisme et d'autres discriminations » du Code Pénal prévoient des poursuites pénales en cas de discours/pratiques de haine envers une personne ou un groupe de personnes sur base de leur orientation sexuelle et/ou leur sexe. Le projet de loi 7167 portant ratification de la Convention d'Istanbul propose d'intégrer la notion « d'identité de genre » dans l'article 454 du Code Pénal.
- Au Luxembourg, des mesures politiques pour contrer et analyser de manière efficace les discours discriminatoires et diffamatoires plus implicites manquent. De même, une banalisation mondiale des discours de haine de la part de politicien-ne-s se propage⁵.
- Divers sites luxembourgeois attaquent régulièrement les avancées sociétales luxembourgeoises en matière d'égalité dans le mariage et d'adoption pour les couples de « même sexe » en publiant des articles ou commentaires donnant une image négative de l'homosexualité et plus précisément de l'homoparentalité.
- CIGALE a participé à la campagne « No Hate Speech Movement Luxembourg » lancée en 2016 par l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte et le Service National de Jeunesse en créant le projet théâtre « COMING OUT STORIES ».

Nous demandons :

- **La création d'outils et de mesures politiques capables d'efficacement lutter contre les discours de haine, ainsi que contre les discours et pratiques discriminatoires plus**

³ <http://www.alter-ego.lu/>

⁴ D'ailleurs, l'idée d'un lieu pouvant héberger des personnes LGBTIQ en détresse n'est pas anodine, vu que CIGALE obtient ponctuellement des demandes d'aide de jeunes adultes LGBTIQ marginalisé-e-s qui ne peuvent plus vivre chez leurs parents, qui risquent de se retrouver à la rue et qui ne correspondent pas au profil des personnes pouvant bénéficier des mesures d'hébergement existantes.

⁵ Rapport 2017/18 sur la situation des droits humains dans le monde : https://www.amnesty.lu/uploads/pics/rapport-annuel-2017_18.pdf

indirectes.

- Le monitoring régulier des cas de discours de haine, aussi sur internet et sur les médias sociaux.
- La mise à disposition des moyens financiers et humains nécessaires aux organismes comme le CET (Centre pour l'Égalité de Traitement), mandatés à assurer la non-discrimination et l'égalité de traitement.

Familles arc-en-ciel**Nous constatons :**

- Le «Projet de loi portant réforme du droit de la filiation – 6568A » prévoyant l'accès à la PMA (procréation médicalement assistée) aux couples de « sexe opposé » et de « même sexe » mariés, pacsés ou vivant en concubinage ou aux personnes seules est à la traîne.
- La commission juridique de la Chambre des Députés propose d'introduire un nouvel acte d'état civil : l'acte de parentalité.
- Les couples de lesbiennes mariés ayant eu recours à la PMA doivent passer par une procédure d'adoption plénière pour que soit reconnu le parent qui n'a pas fourni son matériel génétique.
- Les couples de gays mariés ayant recours à la GPA (gestation pour autrui) à l'étranger doivent passer par des procédures juridiques et administratives longues afin que soit reconnu leur enfant.

Nous demandons :

- **La continuation des efforts au niveau législatif afin d'offrir protection et reconnaissance aux couples de « même sexe » dans l'accès à la filiation et à la reconnaissance automatique de la parentalité.**
- Une réflexion holistique sur les différentes procédures de reconnaissance de la filiation et leurs conséquences éventuelles sur la vie familiale, allant de la conception de l'enfant, aux droits de succession et jusqu'aux questions de divorce.
- La continuation des efforts d'harmonisation des formulaires au niveau national et communal suite à l'adaptation de terminologies neutres pour désigner les parents, comme cela est prévu dans le projet de loi sur la filiation.
- La reconnaissance de constellations familiales diverses sans hiérarchie et sans focalisation sur le seul lien biologique.

Education**Nous constatons :**

- La thématique de la diversité sexuelle et de genre n'est toujours pas intégrée de manière systématique
 - dans les manuels scolaires
 - dans les curricula et programmes scolaires
 - dans les formations initiales et continues du personnel enseignant et socio-psycho-éducatif.
- Le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse a signé en novembre 2016 l'appel à action de l'UNESCO « Call for action on homophobic and transphobic violence ».

- Le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et le Ministère de la Famille et de l'Intégration ont organisé une journée de réflexion « Vers une stratégie sectorielle d'éducation inclusive en faveur des personnes lesbiennes, Gay, Bisexuelles, Trans' et Intersexes » le 17 octobre 2017.

- Depuis mars 2016, CIGALE demande à ce que le programme-cadre Vie et Société (ViSo) intègre la dimension de la diversité sexuelle et de genre.

- CIGALE propose d'ores et déjà diverses formations continues, ponctuelles et optionnelles au personnel enseignant et socio-psycho-éducatif:

« Pourquoi (encore) parler d'homosexualité au Lycée ? » (IFEN⁶)

« Hash, Homo & HIV - Sex an Drogen an der Schoul » (IFEN)

« La diversité sexuelle et de genre au quotidien dans le travail avec des adolescent-e-s » (SNJ⁷)

Nous demandons :

→ La continuation des efforts menés par le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et le Ministère de la Famille et de l'Intégration dans l'implémentation d'une stratégie transversale et inclusive de la diversité sexuelle et de genre dans l'éducation formelle et non-formelle.

→ **La mise à disposition de ressources humaines et financières au sein du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de programmes inclusifs en concertation avec les associations LGBTIQ locales.**

→ La pérennisation des formations CIGALE et leur intégration systématique dans les formations initiales et continues du personnel enseignant et socio-psycho-éducatif, ainsi que des élèves inscrit-e-s aux lycées LTPES et LTPS.

Santé

Nous constatons :

- Un manque de données et de recherches qualitatives et quantitatives sur la santé et le bien-être physique et mental des personnes LGBTIQ.

- Une méconnaissance des gynécologues et du personnel soignant concernant une prise en charge adaptée des lesbiennes, bisexuelles et FSF (Femmes ayant des rapports sexuels avec d'autres femmes).

- Une méconnaissance de l'impact des discriminations homophobes et transphobes sur les comportements à risque, l'augmentation du taux de suicidalité et de mal-être des personnes appartenant aux minorités sexuelles et de genre.

- L'ouverture à l'Université de Luxembourg d'une Medical School, offrant à partir de 2020 des cursus entier en médecine.

- CIGALE développe des outils de sensibilisation spécifiques, tel que les brochures « *Plaisirs et Sexualités – Petit guide de santé [sexuelle] et de bien-être pour femmes* qui aiment les femmes*... et pas que!* » et « *Loscht a Plaisier – Klenge Guide vun der sexueller Gesondheet an dem Wuelbefanne vu Fraen, déi Frae* gär hunn... mä net nëmmen!* ». Depuis 2016, une cinquantaine de FSF ont participé à divers ateliers autour de la sexualité.

- CIGALE organise des dépistages VIH, Hépatites et Syphilis rapides, anonymes et gratuits

⁶ www.ifen.lu

⁷ <https://www.enfancejeunesse.lu>

	dans ses locaux avec le service DIMPS de la HIV Berodung. Surtout les hommes ont recours à ce service : sur 94 personnes passées au CIGALE pour un dépistage en 2017, plus d'un tiers étaient des hommes gays ou bisexuels.
	<p>Nous demandons :</p> <p>→ La conception d'outils de recherche et la production de connaissances en matière d'accès aux soins, de santé et de bien-être physique et mental des personnes LGBTIQ mandatées par le Ministère de la Santé et les instituts de recherches publics.</p> <p>→ L'inclusion de la question LGBTIQ avec focus sur les besoins spécifiques de chaque sous-groupe dans les formations initiales et continues des professions de santé en commençant au lycée.</p> <p>→ La mise à disposition de moyens financiers et humains pour l'implémentation au niveau national de la formation européenne Health4LGBTI⁸.</p>

Gouvernance	
	<p>Nous constatons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Ministère de la Famille et de l'Intégration a créé un groupe interministériel sur les questions LGBTI en 2015. - Le Ministère de la Famille et de l'Intégration élabore le premier Plan d'Action National LGBTI. - En mai 2017, le Ministère de la Justice a présenté le « Projet de loi relative à la modification de la mention du sexe et du ou des prénoms à l'état civil et portant modification du Code Civil » prévoyant le remplacement de la procédure judiciaire par une procédure administrative basée sur l'auto-détermination de la personne concernée. - Un manque de législation concernant les interventions chirurgicales et les traitements médicaux exercés sur les personnes intersexes.
	<p>Nous demandons :</p> <p>→ La mise à disposition des ressources humaines et financières adéquates pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du Plan d'Action National LGBTI.</p> <p>→ L'intégration de la question LGBTIQ dans divers plans d'action nationaux dans une optique de prise en compte des discriminations multiples.</p> <p>→ L'adoption du « Projet de loi relative à la modification de la mention du sexe et du ou des prénoms à l'état civil et portant modification du Code Civil ».</p> <p>→ La reconnaissance légale et sociale des revendications portées par les personnes intersexes.</p>

⁸ https://ec.europa.eu/health/social_determinants/projects/ep_funded_projects_en#fragment2